

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MARDI, 10 JANVIER 1882

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
10 janvier 1882.

### Le forçat de Troyes.

PREMIERE PARTIE.  
(Suite)

Ursule restée seule se sentit brisée par la lutte qu'elle venait de soutenir et par l'involontaire émotion qui s'était emparée d'elle en voyant les angoisses, en entendant les sanglots de la mère éplorée.

Elle baillotta en essayant ses yeux. — Pauvre femme!

Quelle force il m'a fallu pour ne pas lui crier:

— Ne pleurez plus!... ne souffrez plus!... ou je vous conduirai près de René... je jetterai votre fille dans vos bras!... — Un instant j'ai cru que ces paroles allaient s'échapper de mes lèvres malgré moi, et sans le sentiment fait au pauvre mort, dans la crainte du parjure, j'aurais failli, mais je me suis souvenu... — Les vœux des mourants sont sacrés... — j'ai juré que jamais, par mon fait, la mère ne reverrait sa fille, et je serai fidèle à ma parole aussi longtemps que je vivrai.

— Il faut songer à l'avenir. — Après la cérémonie funèbre je partirai pour Troyes, j'y prendrai René, nous irons à Paris, nous reviendrons à Nogent-sur-Seine où René touchera sa fortune, et, selon le vœu de son père, je la conduirai hors de France... La je veillerai sur elle, et je défendrai bien sa mère de la retrouver.

Après un silence, Ursule reprit:

— La fièvre qui vient d'assailir si violemment cette pauvre femme assure la réalisation de mes projets... Quant elle s'adressera aux juges pour réclamer sa fille — si elle le fait — nous serons déjà loin et notre trace aura disparu.

Madame Sollier passa la main sur son front, comme pour chasser les pensées sombres qui l'assaillaient, et alla rejoindre la femme de Claude dans la chambre mortuaire.

En arrivant à "l'Hôtel de la Marine," le conducteur qui ramenait Marguerite appela le patron et lui raconta ce que ses lecteurs savent déjà.

On s'empressa d'ouvrir la voiture.

La voyageuse était sans connaissance. Un appel fit accourir les servantes.

— Vite! — commanda le patron, — que l'une de vous se dépêche d'aller chercher le docteur... — Cette pauvre femme me fait l'effet d'être fort malade! — faut croire qu'elle aimait bigrement défunt notre député.

Une des jeunes filles partit en courant.

— Toi, Victoire, — reprit le maître de l'hôtel, — grimpe à la chambre, prépare le lit et fais ton feu dans la cheminée... — Nous allons monter la dame.

La chambre désignée se trouvait au premier étage.

Le patron et le cocher soulevèrent Marguerite par les épaules et par les pieds, la transportèrent avec précaution et l'étendirent sur le lit, où Victoire la déshabilla en attendant l'arrivée du médecin.

XXVI

Le docteur arriva au bout de vingt minutes, examina Marguerite et fronça les sourcils.

— C'est grave? — demanda l'hôte avec inquiétude.

— Très grave... — Une congestion cérébrale.

— Diable! — Et la maladie peut être longue?...

— Elle le sera certainement, à moins qu'elle n'emporte la malade dans un très bref délai.

— Écrivez votre ordonnance, docteur... — Cette dame semble une personne comme il faut à laquelle nous devons tous nos soins... et j'avoue que ça me contrarierait fort d'avoir un décès dans l'hôtel... — Ça fait du tort à une maison...

On apporta du papier, de l'encre et une plume et le médecin rédigea son ordonnance.

— Il faut une garde... — ajouta-t-il.

— Victoire ne quittera pas la chambre et se conformera à toutes vos prescriptions... — Ça peut avoir conséquence en elle.

Le médecin recommanda de faire pré-

parer sur le champ et administrer d'heure en heure le médicament dont il venait de donner la formule, et parti en annonçant qu'il reviendrait le soir.

Naturellement le tint parait.

L'état de Marguerite ne s'était point modifié dans un sens favorable.

La pauvre femme avait une fièvre ardente, accompagnée de délire.

Le docteur hochait la tête d'une manière qui ne présageait rien de bon, fit une nouvelle ordonnance et enjoignit d'organiser un service de veille pour la nuit auprès de la malade, et de venir le chercher en toute hâte si sa présence semblait nécessaire.

Il était huit heures du soir lorsque Victoire céda son fauteuil à la servante qui venait le remplacer.

En ce moment la voiture qui faisait le service de la gare de Romilly s'arrêta devant la porte de l'hôtel.

Un voyageur en descendant et entra dans la salle commune où brillait un bon feu.

Ce voyageur, chaudement enveloppé d'un pardessus garni de fourrures, portait un chapeau à larges bords, et son visage disparaissait sous un immense cache-nez écossais montant presque jusqu'à ses yeux qui recouvraient des lunettes aux verres bleues. Il tenait à la main une petite valise toute neuve.

Le patron s'empressa d'aller le reconnaître.

— Monsieur arrive par le train de Paris? — lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur... — répondit le nouveau venu.

— Monsieur a-t-il l'intention de coucher ici?

— Sans doute... — Je viens assister au service funèbre de Monsieur Robert Vallerand.

L'hôtelier s'inclina.

— Une perte immense pour l'arrondissement! — s'écria-t-il. — Ah! monsieur Vallerand sera regretté!... — Le convoi aura lieu demain matin, à onze heures précises.

— Il y aura un monde énorme...

— Monsieur dinera-t-il avant de se coucher?

— Si je dînerai? — Je le crois bien, et le plus tôt possible!... — Le froid m'a donné un appétit de tous les diables!

— On va servir immédiatement monsieur...

— Ici, près du feu, si c'est possible...

— C'est possible et facile... — Toinon mon enfant, vite un couvert sur une petite table... — Vous, Victoire, allez préparer un lit pour monsieur...

— Au premier? — demanda la servante.

— Certainement...

— C'est que nous n'avons de libre, au premier, que la chambre qui couche à celle de la malade, et cette pauvre dame parle tout haut, ce qui serait bien gênant pour monsieur...

— C'est juste... — Préparez le numéro 9 au second.

Victoire sortit.

L'homme aux lunettes bleues avait écouté ce dialogue.

— Il paraît que vous avez ici une personne malade? — dit-il.

— Oui, monsieur... une étrangère... une dame très connue il faut, arrivée hier à Romilly en bonne santé, et qui nous est revenue tantôt du château de Viry-sur-Seine avec une fièvre cérébrale et le délire.

En entendant parler du château de Viry-sur-Seine, le voyageur leva vivement la tête et regarda l'hôtelier.

— Avec le délire?... — répéta-t-il.

— Hélas! oui...

— Quelle est la cause d'une maladie si brusque?

— Cette dame était allée hier soir en voiture au château... — Elle y est retournée ce matin... — Sans doute elle avait pour monsieur Robert Vallerand une vive affection... — La nouvelle inattendue de sa mort lui a fait tant d'effet qu'elle s'est évanouie là bas et qu'on l'a ramené presque mourante...

— Une dame jeune encore? — demanda l'homme aux lunettes.

— Entre trente et quarante, et très belle encore.

— En grand deuil?...

— Oui, monsieur.

— Et vous dites qu'on l'a conduit hier au château de monsieur Vallerand?

— Hier et ce matin, oui, monsieur.

— Vous savez comment s'appelle cette dame?

— Non, monsieur... — Je comptais bien l'inscrire sur mon registre, comme les règlements l'exigent, mais je ne lui avais pas encore demandé ses noms et prénoms... — Est-ce que vous la connaissez, vous, monsieur?...

— Je crois la connaître... — Ce que vous me dites de son âge et de son costume de grand deuil me fait supposer qu'elle pourrait être une proche parente du député.

Le voyageur ajouta tout bas:

— C'est la femme que j'ai vue hier au château... la femme de l'oncle Robert Vallerand... la mère de l'enfant qui hériterait de tout si l'on n'y mettait ordre...

C'est quelques mots suffirent pour prouver à nos lecteurs que l'homme aux lunettes bleues n'était autre que Léopold Lantier déguisé, méconnaissable, et venant affronter audacieusement les brigades de gendarmerie mises sur pied à la suite de son évasion.

Après sa conversation avec Pascal Lantier et après avoir reçu de lui un à compte sur le prix du crime froidement médité qui devait enrichir l'entrepreneur, Léopold avait acheté des vêtements au Temple, modifié sa figure avec une adresse de comédien émérite ou d'agent de la police de sûreté, et il était parti pour Romilly où nous venons de le voir arriver.

— Et, reprit-il, — cette pauvre dame est dangereusement malade?

— Oh! très dangereusement...

— Vous avez fait appeler un médecin?...

— Le premier de la ville... — il est venu deux fois... — il a fait des ordonnances et il a dit qu'il ne répondait de rien... — Vous voyez que c'est grave!

— En effet... — Heureusement les médecins se trompent souvent, et sont aussi exigeants le péril pour grossir leurs honoraires...

L'hôtelier se mit à rire et répliqua:

— C'est la vérité!... on voit bien que monsieur est un observateur... — Si monsieur veut se mettre à table, le dîner est servi.

Toinon venait en effet de poser sur la nappe blanche une soupière pleine de bouge d'où s'exhalait une vapeur enbaumée.

Léopold retira son pardessus garni de fourrure et son ample cache-nez, mais garda ses lunettes bleues, s'assit et commença son repas avec le vigoureux appétit d'un homme dont la conscience est parfaitement en repos. Tout en mangeant, il se disait:

— Positivement j'ai une veine insolente! — l'obstacle qui me préoccupait s'aplanit sans mon intervention... — Cette mère était à craindre... — Robert Vallerand mort elle pouvait réclamer judiciairement sa fille forcer la police à des recherches, lever enfin un lièvre qui se serait fort mal à propos jeté dans mes jambes, et voici qu'une maladie soudaine la rend impuissante... — Quand elle quittera son lit (si jamais elle le quitte!) — tout sera terminé... la fille disparue, l'héritage en nos mains... et cherche alors!

Léopold acheva lentement son repas, prit du café, absorba trois ou quatre petits verres de fin champagne, fuma un cigare au coin du feu, alla se mettre au lit et dormit d'un bon sommeil.

La nuit du député avait produit dans le département tout entier, mais surtout dans l'arrondissement de Romilly une impression profonde.

Le lendemain matin, vers dix heures, une forte émeute entourait le château de Viry-sur-Seine.

Sous le péristyle, dans une sorte de chapelle ardente, était exposé le cercueil de Robert Vallerand.

Plusieurs personnages officiels venaient d'arriver pour la cérémonie.

Le maire devait suivre le convoi à la tête du conseil municipal.

Les notabilités de Romilly avaient tenu à l'honneur de rendre à Robert un dernier hommage.

Au milieu des groupes passait et repassait Léopold Lantier dont le visage disparaissait plus que jamais sous les larges ailes de son chapeau, sous son cache-nez et sous ses lunettes bleues.

Il allait et venait, écoutant tout ce qui se disait et ne souffrant mot.

Personne ne s'étonnait de l'émittouffement de sa figure que la vivacité du froid rendait tout naturel.

Léopold fit hâte près d'un petit groupe où on parlait de Robert Vallerand.

(A suivre)

### N'oubliez pas

Tous ceux qui désirent acheter des cadeaux pour NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE, n'oubliez pas de faire une visite à la pharmacie de Levis.

RUE COMMERCIALE No. 86  
LEVIS

L'assortiment est maintenant au complet.

Service à toilette en porcelaine, Parfumeries de toutes sortes, Bouteilles d'Odor en verre découpé, Préparation pour les dents, Peignes Brosses, etc., etc.

—Aussi—

Médecine patenté, Homéopathie et autres.

Prescriptions et ordres de médecins remplis, comme à l'ordinaire avec soin et promptitude.

O.-J. DION,

36, rue Commerciale Lévis.

16 décembre 1881.

### AGENTS

demandés pour vendre le Téléphone Edison ainsi que le guide instantané de Edison pour musique de Piano et Orgue. Envoyez des timbres de postes et vous recevrez un catalogue avec les conditions.

EDISON MUSIC Co.  
Philadelphia, Pa.

24 déc. 1881 — 6m

### Compagnie d'assurance mutuelle sur le feu des Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873.

Président: I. I. WENSTRA.

Secrétaire: G. O. SOMERS.

Bureau des directeurs.—Magog, P. Q.

Le sousigné est prêt à recevoir les applications des messieurs qui désireraient agir comme agents d'assurances pour la compagnie.

Conditions faciles pour les bons agents.

S'adresser à  
M. BROWN, agent général.  
No 113, rue St Pierre, Basse-Ville, Québec  
16 juil. 1881.

## MAISON ST.-VALIER

Nous avons le plaisir d'informer nos nombreuses pratiques et leur public en général, que notre assortiment d'automne et d'hiver, est à présent le plus complet. Il n'est pas nécessaire d'énumérer le prix de chaque article, l'espace étant limité et le public connaissant d'ailleurs les marchés favorables, que l'on peut faire à la maison Saint-Valier.

Drap de pilote, de Moscou, drap de castor, drap de Naples. Spécialité pour le velveteen de toutes les couleurs et de toutes les qualités, à très bas prix. Un grand assortiment de wincey uni, à carreau et barré, etc., à une grande réduction, un grand assortiment de tweeds Ecossais, Anglais et Canadiens, tout laine, tweed Union, double et simple largeur, serge et drap noir dans tous les prix; un grand assortiment de laine Canadienne, corps et camisoles, coton jaune, shirting, coutils, couvertures de laine, à une grande réduction, cache-nez (clouds) de toutes les couleurs et toutes les qualités, chapeaux en peluche et de feutre, étoffes à robe, variées, alpaca noir, enchemires mérinos et paramatta, une spécialité de gants de laine et de chevreau, pour dames et messieurs, corsets, écharpes, crémones de laine, châles, plusieurs variétés; aussi, un bel assortiment de tapis de ficelle, claques de messieurs, dames et demoiselles, etc., etc.

Ceci n'est qu'une légère mention de notre grand assortiment de marchandises que nous offrons au public à des prix que l'on ne saurait atteindre ailleurs.

Une visite est respectueusement sollicitée

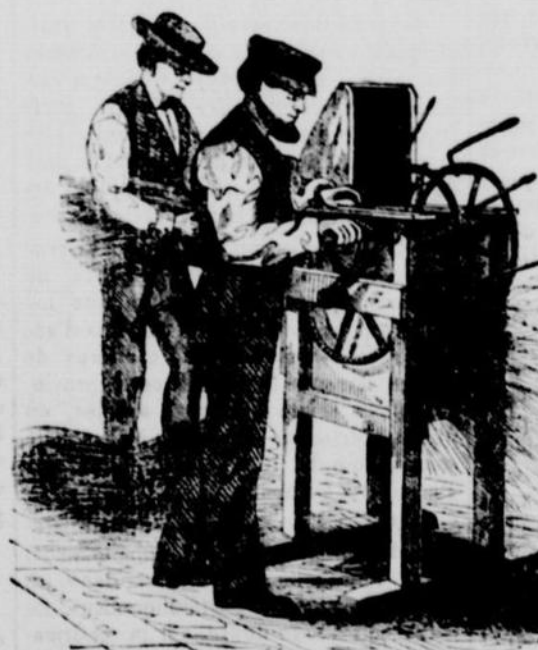
CHEZ

## THOS. McCORD,

235, RUE ST.-VALIER, QUEBEC

12 septembre — 21

### MACHINES AGRICOLES



MM. Chs. T. Côté & Cie., informement le public qu'ils ont complété leur assortiment de Machines aratoires les plus améliorées. Voici l'énumération de ces machines:

Charrues à Perche pour un cheval. Charrues à Perche, réversibles pour côteaux, pour un ou deux chevaux. Charrues à Perche, dite "l'Amie du cultivateur" ou charrues à trois sillons. Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-palettes. Herbes enroulées faisant double ouvrage et d'une manière supérieure à toute autre. Herbes en Fer, en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herbes et semoirs. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarcelles de jardins avec les accessoires. Semoir avec herbe, rouleau et appareil pour semer la graine de maïs. L'instinct le plus complet qu'il jamais été inventé, brevet de Vessot. Faucheuses, la célèbre "Toronto" ou "Whitely" et la "New-Warrior". Moissonneuses "Toronto" ou "Whitely". Faneuses, pour un cheval. Moulins à Battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray et Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour, sans aucune perte. Machine à scie ronle. Machine à scie de travers, mue par un cheval. Machines à battre à main, capables de battre sept à dix minots par heure. Machines pour finir le beurre. Arrache souches, Cultivateur à la main. Charrues à arroseur. Charrues à four. Tombereaux écossais. Machines pour grainer et lever les rones (Lifting Jack). Camion de magasin (Trucks). Machine à liquer de toutes espèces. Tordeuses. Tabouret de camp. Chaises-hamac. Lit de camp. Presse à pain. Pelles à cheval, ou gautois pour charniers.

Aussi on vend, COPRÈNE OU PROCÈDE BOMMER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS. PRIX, 50 CTS.

N.B. — Nous gardons constamment un assortiment complet de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

CHS. T. CÔTÉ & Cie.,

Bureau de Poste, Boîte 134, Québec

Lévis, 3 sept. 1881.

"LE QUOTIDIEN" Journal du soir PARRAISANT TOUS LES JOURS Prix de l'abonnement: Un an \$2 50 Six mois 1 25 Trois mois 65

LÉVIS, 10 JANVIER 1882

LA RICHESSE NATIONALE

Quelques notes détachées d'un excellent article de "L'Opinion Publique," signé: A.-D. Decelles. La richesse est une des forces qui concourent à former la puissance et l'influence d'une nation. Le malheur a voulu que les canadiens aient été longtemps privés de ce nerf de la guerre, de la lutte et de toute entreprise. Si nous avions eu des millions, les écrivains qui nous ont tant dénigrés nous auraient trouvés beaux et bien faits, intelligents et instruits.

LA SESSION LOCALE Il est probable que, samedi, il sera publié une proclamation du gouvernement provincial, convoquant la législature pour le commencement de février. Les nouveaux députés attendent, paraît-il, avec anxiété, que les chambres se réunissent.

JOURNALISME

La "Patrie," qui a l'habitude de ne point penser avant de parler, dit qu'on ne fonde pas dans cette province des journaux conservateurs pour qu'ils se maintiennent et répandent le goût de la lecture parmi le peuple, mais pour qu'ils servent simplement les intérêts de parti d'un moment, les laissant mourir ensuite. Quand on considère qu'il y a quatre fois plus de journaux conservateurs que de libéraux, et que les plus anciens sont aussi des conservateurs, il faut avouer que la "Patrie" prend ses lecteurs pour des étourneaux.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Plusieurs officiers allemands sont partis pour Constantinople, chargés d'organiser l'armée turque. Un feu prison a causé la mort à un homme et infligé des blessures graves à plusieurs autres dans une houlle à Lansford, États-Unis. La France et l'Angleterre qui ont placé le khédive sur le trône sont décidées à le protéger contre toute intervention quelconque.

tude absolue de la mort, en se servant du courant électrique. Deux ou trois heures après que le cœur a cessé de battre, tout le système musculaire du corps a perdu sa sensibilité. Si les muscles sont alors excités par le courant électrique, ils ne se contractent plus. Si l'opération est faite cinq ou six heures après la mort, et que ce courant ne manifeste aucune contraction, la mort est certaine; car ni l'évanouissement, ni la catalepsie, ne peuvent empêcher la contraction musculaire.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE Londres, 9 janv. Le Dr. Lamson accusé d'avoir empoisonné son beau-frère; Percy Malcolm John un jeune étudiant de Wimbledon, a été condamné par le magistrat de police de "Bow Street" à subir son procès jeudi prochain. —La France et l'Angleterre considèrent que l'autorité du khédive en Egypte peut seule assurer le développement et la prospérité du pays. Les deux puissances sont décidées à étouffer toutes complications intérieures et extérieures qui menaceraient le système de gouvernement institué en Egypte.

FRANCE

Paris, 9 janv. Louise Michel a été condamnée à 15 jours de prison pour avoir causé du désordre lors de la procession au cimetière du Père Lachaise. ESPAGNE Madrid, 9 janvier. Le roi, la reine, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, sont allés faire visite au roi du Portugal. MONTREAL 9 janvier. Les trappistes de France, établis à Oka, ont commencé les travaux sur leurs fermes. —50 journaliers engagés à raison de \$1.20 par jour sont partis pour Grenville où ils doivent travailler au canal. 50 autres doivent partir dans quelques jours. OTTAWA 9 janvier. L'hon. M. Morris, actuellement en ville dit qu'il a réalisé \$100,000 dans des spéculations de terrains au Nord-Ouest. —M. Shields, un des contracteurs du chemin de fer du Pacifique, dit qu'il emploie 1,500 ouvriers et qu'au premier juillet prochain, la section de Winnipeg à "Prince Arthur's Landing" sera terminée. —Sir Hector L. Langevin se rendra à Montréal pour affaires concernant son département. Jeudi prochain, il recevra, au St-Lawrence Hall, une députation. —On dit que plus de 100 demandes d'applications pour bills privés ont été faites pour la prochaine session. Ce nombre double presque celui de l'année dernière et est le plus considérable depuis la confédération.

ÉTATS-UNIS

Washington, 9 janvier. Un juriste éminent dit que, suivant la loi, un homme condamné à mort ne peut être exécuté que trente jours après le commencement du terme de la cour qui suit celui auquel le prisonnier a été condamné. Ceci remettrait la pendaison de Guitau au mois de mai, si toutefois le jury rend un verdict de culpabilité cette semaine et si le juge prononce une sentence de mort. COURRIER DE LÉVIS. Pour New Carlisle.—Le juge McCord est parti vendredi dernier, par le chemin de fer Intercolonial, pour New Carlisle où il doit tenir le terme des cours Supérieure et de Circuit. L'embranchement.—On attend sir Charles Tupper aujourd'hui pour s'occuper de la question de l'embranchement Saint-Charles et des bateaux-passeurs. politique.—M. G. Amyot, M. P. pour Bellechasse, a porté la parole dimanche dernier, après la messe, à St-Gervais. Rumeurs.—On dit qu'un M. Audet, dit Lapointe, se propose d'établir une fromagerie, à St-Gervais, Bellechasse, le printemps prochain.

Note Personnelle.—MM. Albert Marquette et le fils de M. Julien Chabot, ainsi que M. Arthur Toussaint, de Québec sont partis hier soir par le Grand-Troie pour Winnipeg, Manitoba. Expatriement.—Huit cultivateurs de Ste-Anne Laponnière, fatigués de trop-bien vivre dans cette paroisse, sont partis hier soir pour Montana, E.-U., où ils doivent couper du bois de corde. Le trajet pour se rendre à cette place dure dix jours et dix nuits. Assemblée.—Aujourd'hui a lieu à St-Hyacinthe une réunion de fabricants de beurre et de fromages pour y discuter les moyens de favoriser ces industries. Malade.—On annonce que M. Ed. Richard, shérif de Manitoba, et ancien député du comté de Mégantic, est sérieusement malade à Winnipeg. Aigle.—Un marchand de St-Denis a fait une chasse heureuse le 25 de décembre dernier. Ce Nourou a tué un aigle ayant 8 pieds d'envergure. La température.—Hier au matin, le temps était très doux; l'eau coulait abondamment dans les rues. Durant l'après-midi, un vent violent s'est levé et n'a cessé de souffler jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce matin, le temps est clair, beau et froid. C'est tout de même une singulière température. Jolie recette.—La paroisse de St-Isidore, comté de Dorchester a donné à M. l'abbé T. G. Rouleau, pour l'œuvre de l'Orphelinat la jolie somme de \$139. Cercle agricole.—M. Antoine Nadeau, riche marchand, a été élu président du cercle agricole de St-Isidore, comté de Dorchester. Montmagny.—L'élection de M. Fortin à Montmagny est contestée. MM. Montmagny, Langelier et Langelier sont les avocats de la demande, M. Bernatchez est le pétitionnaire. L'avocat du défendeur est M. Bossé, C.-R. Nouvelles de Fraserville.—On a maintenant terminé les travaux à l'intérieur de l'église catholique de Fraserville. Ils ont coûté \$23,000. Ce temple est splendide et les citoyens ont droit d'en être fiers. —La manufacture de pulpe de Fraserville commencera ses opérations la semaine prochaine, et, dès les printemps prochains, on expédiera en Europe une quantité de ses produits. —On dit qu'un même endroit que l'érection de la prison et du palais de justice coûtera environ \$30,000. On parle aussi de deux améliorations d'une grande importance pour cette localité. La première, c'est l'extension du quai afin de permettre aux steamers océaniques de faire escale en aucun temps; la deuxième n'est autre chose que la construction d'une voie de raccordement entre les chemins de fer Woodstock et Intercolonial. Ces deux améliorations seraient d'un immense avantage pour Fraserville. Elles contribueraient largement à la prospérité de cette ville, encore jeune, mais animée de cette esprit d'entreprise qui en fera avant longtemps un centre très important. Il y a environ deux mois une société dite "The Railway Temperance Association" a été organisée. Aujourd'hui, elle compte une centaine de membres. C'est un beau succès qui ne s'arrêtera pas là assurément. Cette société donne de temps à autre des concerts et celui de jeudi dernier, était au profit du corps de musique. Inutile de dire que le succès a été complet, tant sous le rapport artistique que pécuniaire. La population sait apprécier les sacrifices nombreux que s'imposent ces jeunes musiciens et lorsqu'il s'agit de leur aider, elle ne se cache pas. Délai expiré.—Hier, à quatre heures, expirait le délai pour contester l'élection de Lévis. Aucune action n'a été présentée en cour. Incendie.—Il y a eu un commencement d'incendie dimanche, vers midi, dans l'étable de M. McMeal, rue St-Laurent. On a réussi à l'éteindre avant l'arrivée des pompiers. On attribue l'origine de ce feu à une bougie laissée allumer dans l'écurie. Il n'y avait pas eu d'alarme de feu, en cette ville, depuis le 27 octobre dernier. Election.—MM. Pierre Ducloux et Pierre Bernier ont été élus hier, par acclamation, conseillers municipaux pour le village Bienville. Ajournement.—Le conseil de ville de Lévis s'est ajourné, hier au soir, jusqu'au 26 janvier alors qu'il procédera à l'élection du maire pour la présente année. L'Intercolonial.—On lit dans "La Minerve": "Au dernier voyage de M. Sénécal à Ottawa, les derniers détails ont été réglés pour la correspondance entre le chemin de fer du Nord et l'Intercolonial. Cette semaine doit avoir lieu une entrevue à Québec, entre sir Charles Tupper, sir Hector Langevin, M. Schreiber, et M. Pottinger, représentant l'Intercolonial, et l'honorable M. Chapleau et M. Sénécal, représentant le

chemin de fer du Nord, pour localiser les points de départ et d'arrivée, et choisir les meilleures mesures à prendre pour l'exécution immédiate des travaux nécessaires. COURRIER DE QUÉBEC. Départ.—Un bon nombre de journaliers, demeurant au cap Blanc, sont partis, hier, pour aller travailler dans les moulins à soie, au Wisconsin. Exécutions.—Vendredi dernier, sept exécutions ont eu lieu en différents endroits des États-Unis. L'un des malheureux a protesté de son innocence sur l'échafaud. Journaliers.—Il paraît que les journaliers de navires qui, chaque automne, quittent Québec pour les ports du sud où le travail est abondant durant l'hiver, ne sont pas heureux cette année. Leur attente a été trompée, l'ouvrage est rare et bon nombre d'entre eux chôment la plupart du temps. Ecoles.—La réouverture des classes dans les écoles protestantes a eu lieu hier au matin. Fermé.—Depuis plusieurs jours, l'ascenseur est fermé. Il nous semble que ceci arrive fréquemment. Brûlés.—Ces jours derniers, un jeune garçon, Cléophas Bourret, domicilié rue Paré, St-Sauveur, s'est brûlé la main dans du sirop en ébullition. Notes personnelles.—M. Joseph Rymal, député, est un peu mieux. —La fortune réunie des trois ducs Devonshire, Bedford et Westminster forme un revenu annuel de £1,500,000 sterling. —L'honorable M. Robertson, M. Bolduc, député pour le comté de Beauce, et M. Duncan Macdonald sont arrivés en cette ville, hier. Religieuses.—Il y a aujourd'hui, dans le monastère de l'Hôtel-Dieu, onze religieuses qui ont célébré leurs noces d'or. La dernière est la vénérable mère Saint-François qui a renouvelé hier le cinquantième anniversaire de sa profession. Toutes ces saintes femmes, malgré leur vieillesse, jouissent d'une parfaite santé. Cour du recorder.—Un jeune garçon, pour ivresse, quatre piastres et les frais ou quinze jours de prison. C'est un joli débat dans la vie pour ce gamain. Le recorder paraît décidé à en finir avec les maisons de désordre. Le jugement qu'il a prononcé hier contre le locataire et l'un des habitants d'une maison, située près de l'église Baptiste, nous le fait croire. Il a condamné le premier à cent piastres d'amende ou six mois de prison et le deuxième à cinquante piastres ou trois mois de prison. Cour de police.—Deux causes occupent la cour. Comme de raison, l'une d'elles est dirigée contre un détaillant de boissons sans licence. Son procès s'instruit, et finalement l'accusé est acquitté. L'autre cause, pour assaut, est commencée et se continuera jeudi. Elections.—Il paraît que l'élection de Chicoutimi est une affaire réglée. Le décompte des bulletins a eu lieu et l'honorable juge Routhier a déclaré M. Saint-Hilaire élu par une majorité de soixante-deux voix. Ce dernier, quoi qu'on en dise, appréciera le gouvernement Chapleau. C'est à tort que les libéraux le réclament comme un des leurs. —Les pétitionnaires MM. Salem Roussel et autres demandent que l'élection du docteur Rinfret dans Québec-entre soit annulée. Leurs avocats sont MM. Robitaille et Liverois. M. Malouin et Malouin sont les procureurs du défendeur. Exposition.—A dix heures ce matin, l'honorable J.-A. Chapleau a reçu une députation des membres de la société d'agriculture de Québec, accompagnée d'un certain nombre de citoyens de la ville. On a dû exposer à l'honorable Premier ministre le désir de la population et ses droits à la prochaine exposition provinciale. L'honorable M. Garneau, député, a porté la parole et sollicité l'influence de M. Chapleau pour le succès de l'entreprise. Nous espérons donc, nous souhaitons vivement que la députation ait obtenu une réponse favorable. Sa demande était tout juste pour douter qu'elle ait été accueillie par un refus. Demain, nous connaissons le résultat de ses démarches. Cour des sessions.—Le terme de cette cour s'est ouvert hier au matin, sous la présidence du juge Chauveau, et a été clos immédiatement. Il n'y avait pas une seule cause. Pour l'Asile.—Il y a quelque temps, une jeune fille, employée comme servante dans une famille de cette ville, était atteinte de la variole. Elle est guérie de cette cruelle maladie, mais malheureusement, elle est devenue folle. Hier au matin, on l'a conduite à l'Asile Beauport. Les parents de cette jeune fille demeurent à St-Apollinaire. Un présent.—M. le supérieur des Pères Rédemptoristes de l'Église St-Patrice et M. A. Hamel, organiste, ont présenté, dimanche, un magnifique or-

deau à la société Ste-Cécile de Québec. Le cadeau consiste en une somme d'argent assez ronde.

Municipal.—Les élections municipales approchent et l'on commence à s'agiter dans plusieurs paroisses. Dans la municipalité St-Sauveur, les conseillers sortant sont messieurs Félix Fortin et P. Boutin. Il y a deux concurrents sur les rangs : M. Joseph Letarte et M. Ferdinand Marois.

Dans la banlieue, les élections ont eu lieu hier : M. N. Ross et D. Baillie ont été élus conseillers.

Prisonnier.—A minuit, il y avait un prisonnier au poste numéro trois de la police. Tous les autres postes étaient vides.

Cercle catholique.—Il y a eu avant-hier au soir, chez M. le chevalier Vincelle, la réunion annuelle de cercle catholique de Québec. Un grand nombre de membres y assistaient.

Changement.—Tous les quatre mois, les sergents de ville sont envoyés d'un poste à l'autre. Hier au soir, ce changement ordinaire a eu lieu.

Prisonniers.—Pendant l'année 1881, la police a arrêté 1,368 prisonniers pour différents délits ; sur ce nombre, on compte 219 femmes. Durant la même période, 1281 personnes dont 317 femmes ont demandé asile, la nuit, aux différents postes de police.

Dés plaintes ont été faites contre 1,186 personnes pour infraction aux règlements de la cité. On a aussi porté plainte contre 1,128 personnes pour trottoirs, murs ou cheminées en mauvais états.

Une folle.—Agnès Béland, âgée de 22 ans et native de la paroisse Saint-Antoine, a perdu la raison. Hier, l'agent de police Kirwin l'a rencontrée sur la rue Couillard et conduite au poste. Depuis, l'infortunée a été envoyée en prison en attendant que les mesures nécessaires soient prises pour obtenir son admission à l'asile Beauport.

Maison de déshérités.—On s'est plaint dernièrement d'une maison de réputation douteuse sur la rue d'Anteuil, un peu en bas de la rue St-Jean. La police reçut alors l'ordre d'avoir l'œil ouvert sur le va-et-vient des habitants de cette maison ; celle-ci fit un rapport et l'arrestation fut ordonnée par la cour du recorder. On peut voir la suite dans notre compte-rendu de cette cour.

FAITS DIVERS

Pendu.—Martin Kankowski a très-bien dormi toute l'avant-veille nuit. En s'éveillant il s'est grandement préoccupé de ses funérailles, et il n'a été tranquille à cet égard qu'après que l'entrepreneur de pompes funèbres William Volk a eu pris sa mesure pour le cercueil et lui a promis de l'enterrer décentement. Le condamné lui a serré les mains en le remerciant avec effusion. Il a aussi adressé de chaleureux remerciements à l'aide-général Lydell, pour avoir pris la peine de le coffrer et le bien broser ses vêtements.

A 9 heures, le jury de la cour et celui du shérif ont fait leur entrée dans la prison, et un peloton de 85 agents a pris possession de ses abords. Une foule immense était assemblée dans Newark avenue, mais nul ne pouvait franchir sans permis le cordon de police. Une émotion visible s'est emparée de la multitude à l'arrivée de la voiture apportant le cercueil de l'homme encore plein de santé qui devait dans quelques instants être un cadavre par la loi.

A 10 heures moins quelques minutes, le shérif Cronin est entré dans la cellule où le condamné s'entretenait avec le Rév. Maas, et ayant annoncé que l'heure était venue, il a ajouté : " Martin Kankowski, si vous avez quelque chose à dire, c'est l'endroit et le moment." Kankowski a répondu en allemand, d'une voix très forte : " Je suis innocent ; j'en lève la main ; je le jure devant le Seigneur ! " L'ordre d'exécution a été lu, et un aide du shérif a attaché les bras du patient et l'a coiffé du bonnet noir. Le cortège s'est acheminé aussitôt après vers l'échafaud. En descendant l'escalier, Kankowski a crié trois fois " adieu." Puis en passant entre les jurés échelonnés de chaque côté du corridor, il a échangé des poignées de mains avec plusieurs d'entre eux. Une fois sous l'échafaud, il a dit d'une voix retentissante : " C'est une honte pour l'Etat du New-Jersey de pendre un innocent. Je ne meurs pas en meurtrier, mais en victime." Il n'avait pas achevé que son corps a été hissé brusquement. La force de la secousse a causé la rupture du cou et la mort a été presque instantanée.

Le supplicié doit être enterré dans le cimetière de Weckawken. Maintenant que Kankowski a expié sur le gibet le meurtre de Mina Muller, beaucoup de personnes se demandent s'il a réellement commis ce meurtre. Bien peu oseraient faire une réponse positive à la question, dans un sens ou dans l'autre.

Voici une lettre que le condamné a écrit à celui qui soutient sa femme et son enfant :

Je ney, le 33 décembre 1881. Monsieur Armand, Recevez je vous prie, trois quelques

lignes d'un pauvre martyr qui vous remercie de tout son cœur pour le bien que vous avez fait à sa pauvre famille. Dieu vous récompensera parce que vous n'auriez pas pu faire que d'aider à porter la croix de cette pauvre femme.

J'ai souffert mon emprisonnement de bon cœur et je souffrirai ma mort avec courage parce que je meurs comme martyr et pas comme meurtrier ; mais il est dur d'abandonner sa femme et ses enfants surtout par une si effreuse mort ; surtout innocent comme je suis. Devant Dieu, je peux paraître innocent, c'est pour cela que je veux mourir avec bon courage comme un pauvre martyr.

Je ne croyais pas vouloir leur donner l'honneur de me pendre ; beaucoup de personnes m'ont déjà conseillé de m'enlever la vie ; mais, même pour ne pas leur donner l'honneur de me pendre si innocentement, je ne veux pas le faire, je veux mourir comme un pauvre martyr, et souffrir jusqu'à la dernière minute. Les journaux même m'accusent si innocentement comme si je voulais abandonner ma religion ; je suis né catholique et je veux mourir catholique, comme un bon chrétien. Jésus-Christ innocent a souffert de grandes peines et tourments ; je veux aussi souffrir cela. Je vous remercie de tout mon cœur ainsi que les bienfaiteurs. Voilà ce qui me donne encore le courage de mourir ; c'est que je vois que Dieu n'abandonne pas un pauvre famille. Que Dieu vous protège et vous donne une longue et heureuse vie ! J'espère qu'un jour viendra où vous verrez que l'on m'a condamné innocent. J'ai encore espoir jusqu'à la dernière minute ; peut-être que Dieu me protégera de sa main puissante, et si le pire arrive, comme on me promet de m'enterrer comme un pauvre innocent que je suis, je vous invite, monsieur Armand, à mon enterrement.

Recevez mes dernières salutations. MARTIN KANKOWSKI.

P. S.—Monsieur Armand, j'ai une petite prière à vous faire, de bien vouloir avoir la bonté de songer à un pauvre petite fille pour une robe de deuil pour son pauvre père.

Autres exécutions.—Joseph Abbott, condamné à mort pour avoir tué George Reed, dans la Reformatory de l'Etat de New-York, a été pendu à Elmira le 11 heures. Il est mort lentement, par strangulation.

—Charles Ellis et Joseph Kotovsky, qui avaient tué l'un Mack Sanders et l'autre Augusta Simons, ont été pendus ensemble dans la prison de St-Louis, hier matin, à huit heures. Ellis est mort le sourire sur les lèvres, mais la gorge de Kotovsky a été longue et horrible.

—A midi John Phelps a été pendu dans la prison de Marshall, Missouri, comme meurtrier de M. Elijah Keyton.

—A même heure, Terence Achille et Sterling Ben ont été exécutés à une même potence, de Franklin, Louisiane, en expiation du meurtre d'un nommé Lamond.

Kankowski est le seul des sept pendus d'hier qui ait dit quelques mots de dessus l'échafaud.

Agriculture.—Chaque fois qu'un maçon cherche à égarer un bœuf, il le déclare invariablement âgé de trois à quatre ans, de cinq à six ou de six à sept ; rarement il annonce un âge plus avancé. C'est qu'à ce dernier âge il est difficile de connaître, par la mention de l'animal, l'âge qu'il a. Voici un moyen pour connaître l'âge des bœufs autrement que par les dents :

Jusqu'à trois ans, les cornes du bœuf et de la vache ne portent à leur surface aucune dépression ; elles sont coniques et parfaitement lisses, mais, à partir de 4 ans, une dépression circulaire s'effrite sur la corne à la vue et au toucher, et elle marque le point de départ de la 4e année.

Après celle-ci, se forme une seconde dépression, et ainsi de suite, jusqu'à l'extrême vieillesse de l'animal.

Pour faire disparaître ces ténacités incommodes, les maçons poissent les cornes de leurs bœuf avec une plane ou un morceau de verre ; mais un œil exercé, américain ou non, remarque encore la trace des dépressions disparues. En tout cas, s'il ne reste plus de traces de dépressions, on remarque facilement que le polissage est artificiel et que par conséquent le vendeur avait quelque chose à cacher.

C'en est assez pour éloigner l'acheteur prudent.

Paveurs de sang.—Une dépêche de Rockport, Massachusetts, annonce que la goélette "Cora Lee" arrivait jeudi soir à Pigeon Cove, y a amené deux hommes vivants et les corps de deux autres. Les vivants et les morts avaient été recueillis dans un bateau, à une quarantaine de milles du cap Ann, le même jour à 8 heures du matin. Ils provenaient de la goélette "Bird," sombrée en allant de Rockland à Boston. L'équipage, composé de huit hommes, s'était réfugiés dans un bateau. Trois des naufragés ont successivement succombé. Immédiatement après la mort du troisième, qui était le second lieutenant, les survivants lui ont ouvert le cou et se sont rassasiés et désaltérés en buvant son sang jusqu'à la dernière goutte. Son corps a ensuite été jeté à la mer. Voilà pourquoi, quand le "Cora Lee" a rencontré

le bateau, au lieu des huit hommes qui s'y étaient réfugiés il n'y en avait plus que sept, dont deux morts. Les cinq qui ont prolongé leur existence par l'absorption du sang de leur défunt lieutenant, sont dans une condition très critique. Cependant les médecins croient que quatre d'entre eux pourront peut-être être sauvés.

Sarah Bernhardt à Moscou.—Il paraît que la poète de Moscou craignait que l'arrivée de Sarah Bernhardt ne servit de prétexte aux fautes de désordres pour quelque démonstration, soldisant anti-émétique. Beaucoup de monde s'est tenu à la gare pour voir la célèbre actrice, mais l'attente du public fut cruellement déçue. Toutes les portes donnant sur le débarcadère étaient fermées et gardées par des gendarmes et des sergents de ville. Lorsque le train s'arrêta, Sarah, en robe de velours noir et en chapeau Rembrandt, sauta légère comme un oiseau sur la plateforme ; un commissaire de police l'invita, avec une exquise politesse, à le suivre. Sarah fut d'abord très étonnée et même un peu effrayée, mais la vue du consul de France, qui s'offrit à l'accompagner, la rassura.

Elle suivit le commissaire, qui la conduisit à une porte dérobée où l'attendait une voiture fermée. Elle y monta avec le consul et se fit conduire à l'hôtel "Slavianski Bazar." A peine Sarah partie, on fit ouvrir les portes, et les voyageurs purent sortir de la gare. Le public du dehors, qui ne se doutait guère qu'on lui avait escamoté l'actrice, la cherchait des yeux partout ; enfin, on remarqua une dame très élégante qu'on prit pour Sarah Bernhardt.

On l'entoura ; des cris : "Vive Sarah !" se firent entendre, mais l'illusion fut de courte durée. Quelques mots prononcés par la dame, dans le plus pur idiome moscovite, prouvèrent à l'évidence qu'on s'était trompé. C'était en effet la princesse Doudoukof-Korskof. Le public n'avait qu'à se retirer ; c'est ce qu'il fit, mais d'un air bien pénal.

La dormeuse de Rouen.—La "Dormeuse" de l'Hôtel général est toujours en catalogue. Il y aura aujourd'hui quatre semaines que dure cette période de sommeil léthargique. Toutefois, certains symptômes relevés depuis plusieurs jours font présumer qu'elle va bientôt veiller, que la "Dormeuse" va revenir à l'état normal.

C'est d'abord la rigidité moins absolue de son corps ; d'autre part, elle a maintenant deux réveils la nuit, réveils toujours très courts et inconnus : le premier, vers onze heures, comme auparavant, le second à des heures variables, entre une heure et cinq heures du matin.

Enfin jeudi un phénomène nouveau s'est produit dans son état. On a réussi à la réveiller fort peu de temps, à vrai dire. C'était vers dix heures, pendant la visite du docteur Ollivier, dans le service auquel elle est.

La "dormeuse" fit une longue inspiration comme il arrive toujours lorsqu'elle est pour s'éveiller vers onze heures du soir. Ce fait réussit, puisque, en dehors de ce moment, sa respiration est toujours égale, ainsi que nous l'avons dit, suggéra au docteur l'idée de chercher à la réveiller.

A force de fagiter, lui l'appela par son nom, on fit par lui faire ouvrir les yeux et on l'assit dans son lit. Elle se prit alors à verser d'abondantes larmes, et, comme on lui en demandait la raison, elle répliqua que c'était parce qu'elle se voyait dans un état bien triste. Aux questions qu'on lui fit, elle répondit qu'elle n'avait pas conscience de ce qu'on lui avait fait pendant sa période léthargique ; puis, bientôt elle se plaignit d'avoir la tête lourde, se remit sur l'oreiller, et retourna dans le sommeil. Le réveil avait duré à peine vingt minutes, elle avait refusé de prendre quelque nourriture.

Tels sont les symptômes d'après lesquels on suppose que la crise léthargique touche à sa fin, mais ce n'est là qu'une présomption.

—"Le Courrier du soir" du 26 déc.

Insultes aux pèlerins français à Pise.—Toujours charmants, ces Italiens ! Voici ce qu'on écrit de Pise, à la Défense, le 18 décembre :

L'autre jour, de retour de Rome, les pèlerins français ont profité des quelques heures qu'ils avaient pour s'arrêter à Pise et visiter les splendides monuments qui rendent cette ville célèbre. Arrivés à la gare, ils sont allés à la cathédrale, les uns à pied, les autres en voiture. Là un prêtre a prononcé une allocution que les pèlerins ont écoutée avec recueillement. Malheureusement quelques étudiants se trouvaient alors dans l'église pour épier tous les mouvements des pèlerins.

A peine ont-ils vu qu'on leur adressait la parole en français, profitant sans doute de la bonne foi du peuple qui ne comprend que l'italien, ils se sont rués en ville pour réunir les étudiants et la canaille en criant à tue-tête : " Les oliviers et les Français, ceux de Tunis, sont à Pise, et un évêque parle à la cathédrale et adresse des insultes grossières à l'Italie en faisant des vœux pour sa destruction et pour le rétablissement du pouvoir temporel ! "

Aux cris de ces forcenés, une grosse foule se réunissait et court à la gare, où

heureusement les pèlerins français l'avaient devancée. La consigne est forcée et on se précipite sur la voie, où l'on commence à hurler d'une façon horrible. Les pèlerins se sentent menacés. Ils s'enferment dans les wagons, où on leur lance des pierres et des ordures accompagnées des imprécations les plus violentes à l'adresse du pape de la France et de la religion. La police intervient alors. Une bousculade affreuse s'ensuit au milieu de la frayeur générale.

Un vacarme épouvantable dure dans la gare de Pise depuis sept heures jusqu'à sept heures et demie, heure à laquelle part le train, et ce n'est qu'après les plus grands efforts que la police parvient à empêcher des scènes de violence bien autrement graves contre nos concitoyens. Les radicaux et les gallophobes unis voulaient à tout prix donner l'assaut au train où se trouvaient les pèlerins français. Heureusement ils n'ont pu atteindre cet abominable but, grâce à l'énergie de la gendarmerie qui a dû déguerpir pour repousser cette horde aveuglée par la haine de la France et de la religion.—Le Peuple Français.

Deces

Au faubourg St-Jean, Québec, le trois janvier, est décédé à l'âge de sept mois, David-Léon-Omer, enfant bien-aimé de M. David Roy, cordonnier.

CHEMIN DE FER Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St-Joseph, pendant le plus rapproché des mines d'or de la Nouvelle-France, par le chemin de fer.

A PARTIR DE Lundi, 9 janvier 1882

Table of train schedules with columns for destination, departure time, and arrival time.

Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal.

Les trains courent sur l'heure de Montréal. Le chemin de fer Québec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Nouvelle-France, par le plus direct et le plus sûr, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, via le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT... 9 40 P. M. BOSTON... 8 30 le matin suivant.

Agents généraux, Lévis et Arden, agents des billets, 118-4-vis l'hôtel St-Louis, Québec, 7 janvier 1882.

Ventes par le shérif DU DISTRICT DE QUEBEC

No. 912, Begin vs Gagnon.—Le No. 28 du cadastre de Lévis, avec bâtiments, comté de Lévis, av. C. Bâtisse. Surt à une rente annuelle de huit piastres. Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire le 13 janvier courant à 10 heures a. m.

No. 928, Begin vs Lecours dit Barras.—Le No. 20 du cadastre du Village de Bienville comté de Lévis, avec bâtiments. Surt à une rente annuelle de 10 piastres. Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire le 13 janvier courant à 10 heures a. m.

Bureau du shérif, Québec, 7 janvier 1882.

A VENDRE

1200 lbs. de grandes gazettes intactes. S'adresser au bureau du "Quotidien."

Jean Turgeon Maçon-entrepreneur

No 14 RUE GUENETTE, LEVIS (Près de l'église Notre Dame) A l'honneur de l'ingénieur les et les public en général qui sera toujours prêt à entreprendre tout sorte d'ouvrage dans toute branche d'industrie et surtout tout ouvrage uni ou de fantaisie en plâtre, etc., etc. Toujours en mains et à des prix réduits, briques rouge et blanche, ciment de Portland et canadien d'âtre de Paris, Pierre noir et grise, etc., etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

On demande

Une fille capable de faire la cuisine et de se rendre généralement utile pour une famille de quelques personnes seulement. Les meilleures recommandations seront exigées.

S'adresser à Mme. JAS DUNN, rue Ste-Marie, vis-à-vis l'église. 9 janv. 1881.—18

Avis tres-important AU PUBLIC DE LEVIS

Le soussigné se proposant d'aller s'établir au Manitoba, invite ceux qui désirent acheter des effets d'épicerie, vins et liqueurs, etc., etc., à bon marché, de faire une visite à son établissement avant d'acheter ailleurs, vu que son fonds de commerce doit être économié d'ici au premier de mai prochain. Pour les fruits, il a comme spécialité, des fruits et des sucreries, dignes de toute attention.

GEORGE THOMPSON 90, Rue Commerciale, Lévis. 16 décembre 1881.

A Vendre

AU VILLAGE DE ST-ROMUALD, cette magnifique de valeur, occupée autrefois par le Rév. M. Sax, comprenant un lot de terre de 51 perchés 231 pieds en superficie, avec un alon et dépendances dessus érigées. La maison a été dernièrement réparée à grands frais, et est en excellent ordre, zèle et complètement habitée, chauffée au moyen de l'eau chaude parvenue de toutes les améliorations modernes, chambre de bain, closets, etc. Sur le côté fait face à la rivière, sur chaque galerie deux grandes veranda, d'où on peut avoir une vue magnifique. Les dépendances, étables et maison du gardien sont aussi en parfait état. S'adresser au Rév. BENJ. PAQUET, Curé du village de Québec. 25 janv. 1881.—31

AVIS

Il s'agit d'une endette envers la succession du Rév. M. Sax ou ayant des réclamations contre la dite succession sont priés de régler sans délai avec le soussigné exécuteur testamentaire. BENJ. PAQUET, Ptre. Procureur ord. du diocèse de Québec. 5 janvier 1882.—31

Guide d'affaires.

R. P. VALLEE, avocat, BUREAU:—No 84, Côte Lamontagne, (côté de M. Hamel & Frères)—RESIDENCE:—No 108, rue du Roi, St Roch vis-à-vis le Presbytère. Surt les Cours de Montmagny et de Beauce.

JAMES C. PATERSON Marchand de Chapeaux et Fourrures, 27, rue Duval, Haute-Ville, Québec.

Mountain House (HOTEL DION)

CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC. Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement. E. Dion & Co. Propriétaires.

Depot de Machines à coudre W. D. ROSS, agent général

31, Côte du Passage, Lévis. Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. RESI pour la véritable machine à coudre "SINGER" après les machines à coudre de "White" de seconde main. VENDU AVEC GARANTIE.

Anciennes Maisons T. H. HARDY F. X. GARANT & Co. A. T. GARANT (Successor) LIBRAIRE

No 19, rue St Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUÉBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets tels que Livres, Vins de Messe Clergou, Eau-de-vie, Vins, etc., etc.

Papier soie, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour fleurs ; Galon, Frange, Glands, Layettes, Canaille et argent, etc. Fourrures de Bureau, etc., etc.

Achille Dugas

Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre

OSBOEN, SINGER, WANSER, Etc., Etc. Huile, Aguilles, Fil, Soie et Navettes de tous genres, ainsi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre.—Aussi agent pour les patrons de Mme Demorest.

368, Rue St-JOSEPH, St-Roch, Québec. 25 août 1881.—18

Province de Québec.

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE DORCHESTER.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les lots de terre ci-après mentionnés seront vendus par encan public en la paroisse de Sainte-Hedéline...

Province of Quebec.

MUNICIPALITY OF THE COUNTY OF DORCHESTER.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the lots of lands hereafter mentioned, will be sold by public auction in the parish of Sainte-Hedéline...

Table with columns: Noms des municipalités, Noms des propriétaires, Etat - Quality, Canton ou seigneurie, Rang ou concession, Nos du cadastre, Nos des lots non cadastrés, Superficie, Montant dû.

(1) Trois arpents de front sur trente-deux arpents de profondeur, tenant par devant au chemin de front du lieu, par derrière aux terres du second rang...

(1) Three arpents in front by thirty-one arpents in depth bounded in front by the front road of the concession in rear by the lands of the second range...

Odil. Vallières & Cie. Horlogers-Bijoutiers. No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis. A toujours en mains un assortiment complet de bijoux...

Nouveaux Fruits DE LA RECOLTE 1881. Les plus Beaux qui aient été Importés à Québec. Très Beaux Raisins Impérial Dehesa...

THE Noir, Vert et Japon De toutes les sortes et de tous les prix. Un assortiment très complet à des prix réduits. A. JOSEPH & FILS RUE DALHOUSIE QUEBEC.

Delles Dufour MODISTES No. 3 RUE SHAW, N.-D. ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un établissement de modistes...

Cheveux a bon marche Une réduction de 20 par cent est offerte au magasin de M. V. Desplats sur tous les especes d'ouvrages en cheveux...

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 19 Janvier 1882. Haine et Vengeance. (Suite.) Pardon, monsieur, est-ce vous qui veillez cette nuit ou moi?

la même lividité funèbre; une coloration à peine perceptible laissait deviner que le sang circulait encore sous la peau diaphane de ce ravissant visage...

d'où Gérard l'avait retirée, après l'y avoir laissé descendre, sachant qu'elle n'était pas morte. Et, depuis ces huit jours, Gérard ne quittait presque pas la tour.

le réveille de Blanche — et comme l'attente était longue, souvent la patience venait à lui manquer. Parfois, lorsqu'il voulait se reposer, M. de Penhoan se faisait remplacer, dans la chambre de la tour, par son fidèle Boudois...

jours la même chose... toujours la même chose, et voilà plus de huit jours que cela dure... Et il se mit à arpenter fiévreusement le sol. Après quoi, s'étant un peu calmé, il revint auprès du lit et, s'étant penché en avant, il appuya son oreille à l'endroit du cœur.